

plus chaudes ; et il est probable que si les plaines de la Bresse, du Forez et de la Sologne subissaient le soleil des tropiques, on y verrait naître des épidémies autrement plus actives et plus meurtrières que celles qu'on y observe. Je ferai remarquer, à cet égard, que les étés chauds qui se sont succédés en France depuis 1830, ont rendu plus fréquentes dans beaucoup de localités les épidémies de variole, de dysenterie et de fièvre typhoïde, dernière maladie que je considère comme un diminutif de la peste. En effet, soit dit en passant, j'ai été à même d'observer, comme bien d'autres sans doute, dans une foule de cas de fièvre typhoïde, des symptômes qui appartiennent au typhus pestilentiel, à la fièvre jaune et même au choléra asiatique.

L'insalubrité de la Bresse, une fois démontrée, il ne reste que la question d'assainissement, grande question, question toute de vie pour les habitants de la Dombes et de la Bresse, et qui a trait à la santé, à la force et à la longévité des hommes, à la prospérité du sol, à l'amélioration des races d'animaux, à l'augmentation et à la variété des produits agricoles, et à la fortune des pays voisins par le commerce d'échange. A cet égard, aucune localité ne peut y être plus intéressée que Lyon, cette vaste ville manufacturière, où les denrées de première nécessité, telles que la viande, le beurre, les œufs, la volaille, sont à des prix si élevés, alors qu'on pourrait les trouver en plus grande abondance et à meilleur marché dans la Bresse régénérée, riche et bien peuplée.

L'assainissement de la Basse-Bresse ne peut s'opérer que par la suppression de ses marais et de ses étangs. C'est l'opinion de tous ceux qui, comme MM. Digoïn, Journel, Greppo, Baudin, etc., ont étudié cette importante matière. La sollicitude, la persévérance et le talent que ces messieurs ont apportés dans leurs recherches et dans leurs expériences, méritent les plus grands éloges. Mais tous les nobles efforts pour arriver à ce but ont été arrêtés par des obstacles jusqu'à présent insurmontables, tels que les droits acquis, l'insuffisance